Communistes pour une autre orientation du Parti Communiste Français !

-- 33eme Congrès du PCF --

33eme Congrès du PCF

Vaste trucage électoral

déclaration solennelle du collectif "colère et espoir"

altercommunistes

mercredi 15 février 2006

Jour Noir pour la démocratie

Alors que chacun sait que le texte alternatif « Colère et Espoir » est largement majoritaire dans la Somme, encore plus nettement que dans l Aisne, un formidable trucage électoral mis au point par les permanents bureaucrates de la fédération, appuyé par la direction nationale du PCF élimine près de 300 bulletins de vote dont celui de Maxime GREMETZ, Jacques PECQUERY Président du groupe communiste au Conseil Général de la Somme, de nombreux maires et adjoints, des militants syndicaux communistes de plus de 30 entreprises dont ABELIA-DECORS, FLODOR et VALEO. Ils ont également empêché 206 communistes de voter. Plus de 500 autres camarades n ont même pas pu participer n ayant pas été informés par les aparatchicks de la fédération de la procédure et des lieux de vote.

Plusieurs sections ont découvert qu elles avaient été dissoutes.

Par exemple, la section d Amiens avait une liste de votants potentiels d environ 1100 Noms, datant de plusieurs années, alors qu elle compte 480 adhérents en 2004.

Les camarades décédés sont toujours comptabilisés comme adhérents. Aucune liste d émargement produite, aucune signature demandée, chacun pouvant signer au dos de l enveloppe et voter pour n importe qui et même pour des gens qui ne sont plus adhérents.

Elimination de centaines de votes de communistes « Colère et Espoir » d un côté et bourrage d urnes de l autre, notamment à Amiens dont l urne était déjà à moitié pleine de bulletins dès l ouverture du bureau de vote (le bureau d Amiens à ouvert en théorie à 8 h 30, bien avant l heure prévue, le bureau de vote n était pas accessible quand nous nous y sommes rendu à 9 h 30)

C est ce qu a constaté un Huissier de Justice : aucune règle donnée par la commission transparence nationale présidé par Brigitte DIONNET n a été respectée. Citation : *« Afin d atteindre à la meilleure organisation dans le respect des règles communes nous insistons pour que d ici le vote une liste des électeurs-trices, consultable, soit établie pour le scrutin en collaboration avec les sections et soit validée, dans chaque fédération, par une commission départementale à laquelle participera un-e représentant-e de chaque section. Cette commission sera chargée d organiser la consultation et d assurer le bon déroulement des opérations de vote et de régler les litiges en lien avec la commission nationale de transparence le cas échéant »*.

Ainsi la « commission électorale » désignée par la direction fédérale sortante, mais dont on ne connaît pas les membres, s est apparemment réunie le 19 janvier 2006 pour arrêter la liste des votants dans la Somme. La majorité des sections de la fédération n a pas été invité à participer à cette réunion. Pire : les sections n ont même pas été informées de l existence de cette commission qui est pourtant chargée de décider qui sont leurs adhérents en droit de voter.

La liste des adhérents retenue par la direction fédérale sortante est donc délibérément faussée, à tel point d ailleurs que *la commission électorale de la Somme a refusé que quiconque puisse la consulter*.

Le vote pour désigner la base commune de discussion est donc sensé se dérouler à partir d une liste d adhérents, fixée par une commission électorale dont la composition est volontairement secrète, et à laquelle personne, à part la direction sortante, n a pu avoir accès !

Pour empêcher des centaines de communistes de voter, les bureaucrates permanents actuels de la fédération de la Somme, ont décidé, avec le soutien de la direction nationale du parti, que les bulletins de vote édités sur le site Internet du PCF seraient déclarés nuls.

Alors que partout en France les communistes votent dans leurs sections avec un bulletin imprimé à partir du modèle disponible sur Internet, les permanents de la Somme au dernier moment ont décidé qu il n était pas valable. Ainsi des centaines de communistes n ont pu voter.

Ces graves violations des statuts et des règles démocratiques élémentaires heurtent profondément les Communistes et leurs amis. Ainsi, la moitié des sections de la fédération de la Somme ont été exclues d un scrutin démocratique et de fait du Parti Communiste Français.

Ces Communistes sont en Colère...mais toujours plein d Espoir.

NB : Nous contestons les résultats proclamés par la direction de la fédération de la Somme. Si la régularité du scrutin n est pas rétablie par la commission nationale des conflits saisie par nos soins, nous mettrons en œuvre toutes les voies d action à partir des fraudes massives constatées par Huissier.

Amiens le 05 février 2006